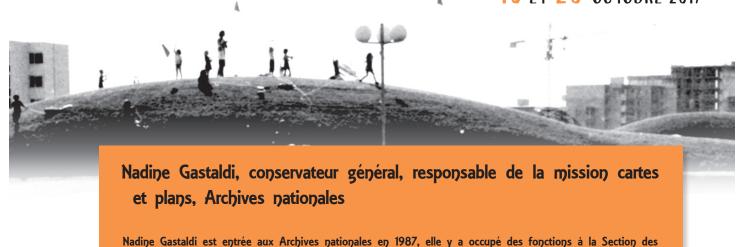
## ARCHIVES DE PAYSAGISTES ET PROJET DE PAYSAGE

des archives vivantes pour penser la ville durable aujourd'hui 19 ET 20 OCTOBRE 2017



## Bâtiments civils et espaces paysagers dans la seconde moitié du XXe siècle: quelques exemples issus des fonds des Archives nationales.

Archives privées, puis à la Section moderne, où elle a été responsable du fonds des Cultes et d'une partie des fonds de Beaux-Arts. Depuis 2011, elle suit le domaine des Cartes et plans aux Archives nationales.

Les administrations chargées de l'architecture publique au niveau national durant les XIXe-XXe siècles – Service et Conseil des Bâtiments civils des « Beaux-arts » auxquels s'agrègent le « service » des Palais nationaux des Maisons des Souverains – s'inscrivent dans de multiples traditions en ce qui concerne le traitement des parcs et jardins dont ils ont la responsabilité. Elles sont d'abord les héritières de la « Direction des bâtiments. jardins, arts et manufactures » de l'Ancien Régime et des pratiques de gestion des grands domaines aristocratiques alors existants. Par ailleurs, leurs modes de perception et de restitution du jardin et, plus largement, du paysage s'appuient sur l'enseignement délivré par les principales Écoles de formation en architecture (École des Beaux-Arts, École des Ponts et chaussées). Ce poids de la tradition – sur la longue durée – transparaît nettement dans les documents graphiques conservés aux Archives nationales, comme en témoignent de nombreux exemples, dont celui plus particulièrement développé des plans relatifs aux jardins du Louvre et des Tuileries. Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, cependant, une mutation se fait jour qui amène le Service et le Conseil des Bâtiments civils à entrer plus avant dans la « modernité », suite à de premières expériences dans l'Entre-deux-guerres. Ici peuvent être convoqués les exemples de deux établissements scolaires innovants, tous deux fondés en 1947, où la place du jardin (lieu du « plein air ») conjugue bienfaits esthétiques, sanitaires et « moraux » : le lycée climatique d'Arcachon (Gironde), dû à l'architecte en chef des Bâtiments civils Paul Domenc (1906-1979) et le lycée Marseilleveyre de Marseille (Bouches-du-Rhône), dû à Gaston Castel (1886-1971), architecte du département des Bouches-du-Rhône, pour lequel on dispose des avis du Conseil des Bâtiments civils.











